

# L'Ecole Centrale à Casablanca en 2014

Dounia Essabban  
dessabban@aujourd'hui.ma

C'est fait. Les travaux de construction de l'Ecole Centrale à Casablanca (ECC) entérinée lors de la visite du Président français François Hollande au Maroc ont démarré.

Et c'est Abdelkader Aâmara, ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies qui vient d'en faire l'annonce officielle puisque c'est son administration qui se chargera du déblocage des fonds estimés à pas moins de 8,5 millions d'euros.

Les architectes français et marocain ont été également désignés suite à la soumission à l'appel d'offres. L'ouverture de l'ECC est prévue pour la rentrée de septembre 2014. Dans la chronologie, la Convention entre les deux parties a été signée au mois d'avril pour officialiser la réunion tenue entre les autorités marocaines et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche français à Rabat, le 17 octobre 2012. La présence d'Hervé Biauasser, directeur de l'Ecole Centrale de Paris, lors de la conférence de presse annonçant le démarrage des travaux sous la vigilance du comité de pilotage, confirme et certifie que le modèle marocain devra répondre au modèle de gestion de l'établissement français. En clair, l'école marocaine devra répondre aux mêmes standards des Ecoles Centrales françaises. Sur le plan pédagogique, l'Ecole sera pilotée par une équipe pédagogique de Centrale Paris.



Géographiquement, elle sera basée en périphérie de Casablanca, sur le campus universitaire de Bouskoura. L'enseignement y sera payant et une centaine d'élèves pourront être accueillis la première année. Les ambitions futures étant d'attirer des étudiants des autres pays d'Afrique francophone. Soumise au droit marocain, l'enseignement sera sanctionné par un diplôme marocain d'ingénieur et qui portera le label du Groupe des Ecoles Centrales. A terme, le diplôme devrait pouvoir être soumis à homologation par la CTI (Commission du titre d'ingénieur) française. Pour l'heure, le directeur de l'établissement qui sera marocain n'a pas encore été choisi. Il faut dire que 312 centraliens sont en poste au Maroc et l'École compte 145 étudiants marocains en cycle ingénieur. Côté admission, les futurs lauréats seront sélectionnés de la même manière qu'en France, c'est-à-dire sous concours d'entrée à l'issue de deux années de classes préparatoires post bac. Des admissions

sur titre seront aussi envisagées. Les droits de scolarité seront indexés pour leur part sur le coût de fonctionnement de l'école (loyer, salaire des professeurs ...).

«Le corps enseignant sera majoritairement marocain, notamment avec des anciens de Centrale installés au Maroc, des vacataires, avec l'appui aussi de professeurs des Ecoles Centrales françaises, de l'ENS Cachan ou de Supelec», assurent les responsables du projet.

Tout compte fait, la politique de dupliquer des modèles d'enseignement européens au Maroc répond à plusieurs attentes retenues déjà à l'époque de l'ancien gouvernement. Pour rappel, la mise en œuvre du programme Emergence s'était heurtée au manque d'ingénieurs et de compétences idoines dans les domaines sélectionnés...

L'application de cette politique devra à terme aboutir à une adéquation entre la formation et l'emploi. La productivité devant être au cœur des priorités.